

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Dimanche 06 Septembre 2020 / N° 952

Prix : 20 DA

En prévision du référendum sur la révision de la Constitution

L'Algérie

**a grand besoin
de bases solides
sur lesquelles
reposera
la Constitution
consensuelle**



Finances

**Benabderrahmane
exclut le recours à
la planche à billets**

Lutte contre la Covid-19 :

**Un concours pour soutenir
les innovateurs africains**

Fuite dans un oléoduc à El Oued :

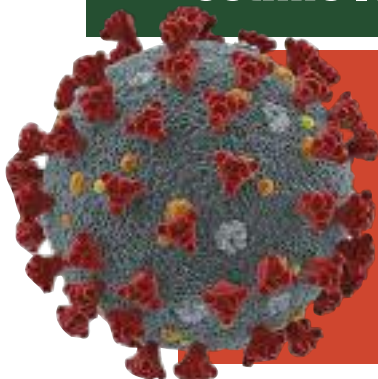
**Une délégation ministérielle
dépêchée sur les lieux**

**Avec l'augmentation des opérations de
règlement fiscal en 2019 :**

**«Pas d'impôts unique pour les Algériens»,
estime le ministre des Finances**

Coronavirus:

**298 nouveaux cas, 222
guérisons et 10 décès
durant les dernières
24 heures**



**Ils y seront
quelque 670.000
candidats au BEM**

**Un examen dans
des conditions
particulières**

**Fuites de l'oléoduc
OK1 à El Oued :**

**Plusieurs mesures
pour remédier aux
dégâts de l'accident**

Grippe saisonnière

**Le vaccin
demeure la
meilleure
prévention**

**Le projet de
constitution entre
dans la course :**

**Le Conseil des
ministres
approuve le projet
aujourd'hui**

**Relations algéro-
américaines :**

**Un passé riche
et un respect
mutuel plus fort
que jamais**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
УММА И СЛУЖБА БОЖЬИХ А ВЕЩЕЙ

الحملة الوطنية التاسعة عشرة
لصندوق الزكاة
1442 هـ / 2020 م

تُدفع الزكاة :

- بالمساجد عبر الوطن
- بالحسابات البريدية الولائية

<https://www.marw.dz/zakate/>

En prévision du référendum sur la révision de la Constitution

L'Algérie a grand besoin de bases solides sur lesquelles reposera la Constitution consensuelle

Plusieurs partis politiques ont commencé à se mobiliser en fixant leur agenda en prévision du référendum sur la révision de la Constitution, prévu le 1er novembre prochain. C'est le cas notamment du FLN qui a appelé ses parlementaires à contribuer fortement au débat sur le projet de révision constitutionnelle et à exercer leur rôle vital et fondamental dans la sensibilisation et la mobilisation. Présidant la réunion des groupes parlementaires des deux chambres du Parlement, le secrétaire général du parti, Baadji Abou El-Fadhl, a mis en avant "le rôle vital et fondamental des parlementaires du parti et leur relation avec le peuple à même de leur permettre de s'engager dans la sensibilisation et la mobilisation", appelant à "contribuer fortement au débat du projet de révision constitutionnelle". Il a relevé, à cette occasion, que "l'ouverture de la session parlementaire intervient dans des circonstances sanitaires et socio-économiques très difficiles, qui, pour les surmonter, requièrent la conjugaison des efforts de tout un chacun et l'adoption d'une politique économique stricte en vue d'atténuer l'impact des répercussions de la pandémie du nouveau coronavirus". Il a affirmé que le dossier de la révision constitutionnelle "constitue l'un des grands dossiers importants présentés pour lequel nous avons accordé une attention particulière et l'avons examiné avec sérieux et objectivité en présentant des propositions appréciables et constructives dans ses différents titres et chapitres. "La prochaine révision constitutionnelle entrainera une transition de qualité dans le système politique, dont découlera la naissance de la nouvelle République où régnera le droit, la justice et la loi", a-t-il relevé. Tout en précisant que la rencontre des parlementaires du parti a été consacrée à l'explication de la feuille de route de l'action partisane durant les prochains jours, M. Baadji a souligné que son parti "souffre d'une crise profonde et multiforme qui a failli remettre en cause son existence si ce n'était les efforts des militants dans le comité central". Dans ce cadre, M. Baadji a salué la démarche tracée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son programme concernant la nécessité de faire la distinction entre la politique et l'argent sale. S'agissant des échéances nationales qui suivront le référendum sur la révision de la constitution, il a souligné "la disponibilité" du parti à mener la campagne de sensibilisation au référendum sur la constitution. À cette occasion, il a appelé l'ensemble des forces politiques à "ouvrir un dialogue sérieux, responsable et profond en vue de parvenir à un minimum de consensus sur les questions majeures", estimant que "le règlement des problèmes du pays requiert la conjugaison des efforts de toutes les forces politiques". De son côté, le secrétaire général du RND, Tayeb Zitouni, a appelé les élus de son parti à se mobiliser pour participer "activement" au débat sur la révision constitutionnelle. "Le message que je transmets aux parlementaires du RND consiste à se mobiliser pour participer activement au débat sur la révision constitutionnelle et défendre par la même occasion les amendements proposés par le parti" dans le cadre du projet de révision constitutionnelle, a indiqué M. Zitouni à l'occasion d'une rencontre avec les parlementaires du parti. Il a rappelé à cet effet que son parti avait formulé "une soixantaine de propositions d'amendement de la Constitution dont 11 sont éminemment politiques", réitérant "le soutien de son parti à la révision constitutionnelle". En outre, il a indiqué que le RND accueillera favorablement toute initiative ou projet politique à même "d'accompagner les mutations républicaines qui vont dans le sens de l'édification, dans la sérénité et la quiétude, d'une nouvelle Algérie, stable et unie". Pour sa part, le Mouvement El-Bina qui a exprimé sa satisfaction de la décision d'organiser le 1er novembre le référendum sur l'amendement de la Constitution, une opportunité pour consacrer une transition démocratique réelle. Le parti de Abdelkader Bengrina a exprimé son souhait de voir ce référendum permettre au peuple de recouvrer sa confiance en les institutions de l'Etat et surmonter la crise multidimensionnelle, en ce sens qu'il représentera "un point de départ pour la consécration des aspirations des jeunes du Hirak, dans l'attente de l'entame du processus d'édification des institutions de l'Etat à travers la préservation des éléments identitaires de la nation et de l'unité nationale et la cohésion du front interne". L'avant-projet d'amendement constitutionnel devrait refléter, selon ce parti, "les contributions des acteurs nationaux, sur la base des propositions soumises, à même de réaliser les aspirations du peuple algériens à davantage de liberté, de démocratie, de justice sociale et de développement". Dans ce contexte, le Mouvement a exprimé son souhait de voir ce référendum ouvrir la voie au peuple algérien pour qu'il puisse exercer ses droits dans une "Algérie nouvelle" où règnent justice et équité. Abondant dans le même sens, le Mouvement El-Islah a salué la décision du Président



de la République, tout en exprimant sa disponibilité à participer au succès de cette échéance. Le parti présidé par Filali Ghouini s'est félicité de la fixation de la date du référendum sur l'avant-projet d'amendement constitutionnel le 1er novembre prochain, affirmant qu'il sera présent de manière effective pour mener à bien ce rendez-vous. Ce référendum sera un véritable départ pour le renforcement et la consolidation des fondements de la nouvelle République visant à consacrer un Etat de droit et de justice sociale, a-t-il assuré, soulignant, dans ce sens, que le chantier de réforme constitutionnelle était sur le droit chemin. L'accueil des propositions des différentes composantes de la société, notamment les partis politiques, les personnalités nationales et les syndicats, concernant la mouture de l'avant-projet d'amendement constitutionnel par le Président Tebboune témoigne de l'existence d'une volonté politique à même de réaliser les aspirations du peuple. Il a, en outre, exprimé sa satisfaction quant à l'amélioration du climat politique et social du pays et ce, grâce aux mesures et aux procédures prises par le Président Tebboune.

La révision de la Constitution constitue l'une des priorités des chantiers annoncés par ses soins pour l'édification de "l'Algérie nouvelle".

D'autres acteurs de la scène politique nationale ont estimé que le choix de la date du 1er novembre pour l'organisation du referendum sur la Constitution était "porteur de significations historiques", tout en exprimant leur souhait de voir le peuple se prononcer sur ce projet qui permettra de "bâtir un nouvel Etat pour tous". Le projet d'amendement constitutionnel devrait refléter, selon ces mêmes acteurs, les contributions des acteurs nationaux sur la base des propositions soumises à même de réaliser les aspirations du peuple algérien à davantage de liberté, de démocratie, de justice sociale et de développement. Ce référendum devrait ouvrir, a-t-on encore souligné, la voie au peuple algérien pour qu'il puisse exercer ses droits dans une Algérie nouvelle où règnent justice et équité. Pour rappel, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait exprimé ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'enrichissement de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution parmi les personnalités nationales, les partis politiques, les syndicats, les associations civiles, les enseignants universitaires et autres. Il avait souligné également que la révision de la Constitution constitue l'une des priorités des chantiers annoncés par ses soins pour l'édification de "l'Algérie nouvelle". D'ailleurs, il avait affirmé que sa priorité, sur le plan politique, consistait à opérer une "profonde réforme" de la Constitution. Joignant le geste à la parole, le Président Tebboune a procédé, le 8 janvier 2020, à la création d'un Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle, dans le cadre de la concrétisation de cet engagement. La révision de la Constitution constitue la "pierre angulaire pour

l'édification d'une nouvelle République afin de concrétiser les revendications de notre peuple, exprimées par le mouvement populaire", comme l'a souligné la Présidence de la République. Présidé par M. Ahmed Laraba, en sa qualité de professeur de Droit international public, et membre de la Commission du Droit international de l'ONU, le comité avait pour mission d'"analyser et d'évaluer, sous tous ses aspects, l'organisation et le fonctionnement des institutions de l'Etat" et de "présenter au président de la République des propositions et recommandations ayant pour objet de conforter l'ordre démocratique fondé sur le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir". Les propositions et recommandations du comité devraient également permettre de "prémunir" le pays contre toute forme d'autocratie et d'assurer une "réelle séparation et un meilleur équilibre des pouvoirs en introduisant davantage de cohérence dans le fonctionnement du pouvoir exécutif et en réhabilitant le Parlement notamment dans sa fonction de contrôle de l'action du gouvernement". La mouture de l'avant-projet sur les amendements proposés par le comité a été remise, le 24 mars dernier, par M. Laraba au Président Tebboune qui a salué les membres de ce comité "pour les efforts fournis, deux mois durant, pour traduire la volonté de changement radical en articles constitutionnels lesquels constitueront les fondements de l'édification de la nouvelle République, une fois cautionné par le peuple dans sa version consensuelle finale". Il est à noter, par ailleurs, que la distribution de ce document aux personnalités nationales, chefs de partis, de syndicats, d'associations et d'organisations de la société civile ainsi qu'aux médias avait été reportée en raison de la conjoncture que vit le pays, suite à la propagation de la pandémie du Coronavirus Covid-19, le temps de l'amélioration de la situation sanitaire. Le Président Tebboune avait alors affirmé que "le changement revendiqué par le Hirak populaire est, certes, un changement pacifique, mais radical qui passe par la Constitution, le socle de l'Etat", soulignant, à ce propos, que "le changement ne doit pas s'opérer au sein des bureaux ou être l'apanage d'un certain groupe mais doit émaner du peuple qui aura le dernier mot et toute la liberté de valider ou de refuser la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution". Il avait précisé, dans le même sillage, qu'en cas de refus, "l'ancienne Constitution sera reconduite, avec la détermination d'opérer le changement", ajoutant que "les partisans de la période de transition et les comploteurs d'autres rives ont tort puisque le train est déjà en marche et ne reviendra pas en arrière". M. Tebboune avait insisté également sur le fait que "l'Algérie nouvelle a grand besoin d'adopter une nouvelle attitude où les actes et les paroles se correspondent, et où les bons comportements et le dévouement dans le travail se conjuguent". "L'Algérie a grand besoin de bases solides sur lesquelles reposera la Constitution consensuelle dont l'esprit est inspiré de la Déclaration du 1er novembre, une Constitution qui nous rassemblera et nourrira l'espoir en l'Avenir", avait-il souligné.

Ils y seront quelque 670.000 candidats au BEM

Un examen dans des conditions particulières

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout a indiqué, samedi, que le nombre d'élèves concernés par l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) qui se déroulera cette année dans une conjoncture exceptionnelle en raison de la Covid-19, avoisinait les 670.000 candidats. Intervenant lors d'une journée d'information sur les examens scolaires prévus au titre de la session 2020, M. Ouadjaout a précisé que le nombre de candidats aux épreuves du BEM, qui débiteront après demain lundi et s'étaleront sur une période de trois jours, avait atteint 669.379 élèves répartis sur 2556 centres de déroulement et supervisés par 163.900 encadreurs. Quant à l'examen du Baccalauréat, prévu entre le 13 et 17 septembre courant, le ministre a fait état de 637.538 candidats répartis sur 2261 centres de déroulement et supervisés par 192.300 encadreurs. "La tutelle est venue à bout des procédures d'organisation censée régir ces examens nationaux, à partir de l'affectation des candidats jusqu'à la proclamation des résultats", a-t-il assuré. Il faudra, ainsi, "respecter les mesures barrières pour assurer le bon déroulement de ces épreuves, compte tenu de la conjoncture sanitaire exceptionnelle marquée par l'expansion du coronavirus", a souligné le ministre, rappelant les quatre protocoles sanitaires mis en place par son département et approuvés par le ministère de la Santé. Cette organisation sera, toutefois, accompagnée de mesures de lutte contre la triche afin de préserver la crédibilité de ces examens et perpétuer le principe d'équité et d'égalité des chances". le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, a affirmé que son département est désormais prêt à accueillir, « dans les meilleures conditions qui soient, les candidats de cette épreuve « En dépit de la situation sanitaire exceptionnelle induite par la pandémie de coronavirus, nous avons achevé la préparation de toutes les procédures organisationnelles, sanitaires et préventives à même de garantir un déroulement en toute sécurité de cet examen », a ainsi indiqué M. Ouadjaout, lors de la réunion qu'il a présidée, ce jeudi, au siège du ministère, par vidéo-conférence, avec les 50 directeurs de l'Éducation du pays. Avant d'ajouter : « nous sommes, désormais, totalement prêts à accueillir nos élèves conformément au calendrier fixé à cet effet. « Dans son allocution d'ouverture de cette conférence nationale des directeurs de l'Éducation, et en présence des directeurs centraux du ministère, Mohamed Ouadjaout n'a pas manqué d'exprimer « sa satisfaction des efforts fournis sur le terrain, tout au long de l'année, pour bien préparer la tenue de cette session 2020 des examens du BEM et assurer des conditions convenables garantissant le confort et la sérénité des candidats en dépit des conditions exceptionnelles imposées par la pandémie. » Le ministre de l'Éducation nationale a rappelé à ce propos, l'ensemble des textes réglementaires adoptés, à cet effet, par son département, notamment ceux fixant les procédures organisationnelles et de protection ainsi que toutes les dispositions de prévention sanitaire, soumises pour application stricte, à l'ensemble des acteurs mobilisés dans cette vaste et importante opération d'évaluation, chacun selon à quoi lui confèrent ses prérogatives et ses missions.



Evoquant les dispositions adoptées dans le cadre du protocole de prévention sanitaire qui a été validé par les instances sanitaires compétentes, le ministre de l'Éducation nationale a rappelé, par ailleurs, les mesures relatives au nettoyage et à la stérilisation quotidienne de l'ensemble des équipements des centres d'examens et à l'obligation, durant toute la durée des épreuves, du port des masques de protection par les encadreurs et les candidats, à l'intérieur de ces centres d'examens. Il a également insisté, dans le cadre de ces mêmes dispositions, sur l'importance du respect de la distanciation sociale, dans tous les espaces et salles d'examens, en plus de la mise à la disposition des candidats et des personnels d'encadrement de gels hydro-alcoolique pour la stérilisation des mains. M. Mohamed Ouadjaout n'a pas manqué, par ailleurs, d'appeler à une application stricte des textes réglementaires relatifs à la gestion des Centres d'examen, notamment les volets portant sur la lutte contre la fraude dans les examens. Il a surtout insisté sur la nécessité de sensibiliser tout le monde sur les conséquences, que cette pratique frauduleuse peut induire, aussi bien pour ses auteurs que pour les personnes soupçonnées de complicité en les exposant, a-t-il dit, pour la première fois cette année, à des poursuites judiciaires et non à des sanctions administratives comme ce fut le cas auparavant.

Le ministère de l'éducation adresse des SMS de sensibilisation au respect du protocole sanitaire

Le ministère de l'Éducation nationale a adressé à l'occasion des épreuves officielles en coordination avec les opérateurs de téléphonie mobile, des SMS pour sensibiliser les parents, les candidats et les encadreurs au respect impératif du protocole sanitaire. Premiers du genre, ces SMS visent "la sensibilisation des candidats aux épreuves officielles et leurs parents à l'impératif de respecter le protocole sanitaire notamment le port de la bavette et la distanciation sociale". Les mêmes messages ont comporté un rappel aux sanctions prévues par la loi en cas d'atteinte à l'intégrité des épreuves. Pour rappel, le ministère de l'Éducation nationale avait mis en place, aout dernier, un protocole préventif avant la réouverture des établissements d'enseignement pour les révisions, lequel a été validé par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus. Ce protocole intervient en application des dispositions du décret exécutif 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention contre la propagation du nouveau Coronavirus (COVID -19) et l'ensemble des textes subséquents. Le protocole définit les mesures à appliquer pour faire face à la propagation du nouveau coronavirus en milieu scolaire à travers notamment la désinfection de toutes les structures de l'établissement et la mise en place d'un plan de transport des élèves tout en activant les cellules de vigilance permanentes installées au niveau de tous les établissements scolaires. Pour rappel, l'épreuve du BEM aura lieu du 7 au 9 septembre tandis que le BAC est prévu du 13 au 17 septembre 2020.

Ali B

Fuites de l'oléoduc OK1 à El Oued : Plusieurs mesures pour remédier aux dégâts de l'accident

Le groupe Sonatrach a fait état, samedi dans un communiqué, de plusieurs mesures et décisions prises pour remédier aux dégâts de la fuite de pétrole survenue jeudi dernier en raison des intempéries, au niveau de l'oléoduc OK1 à El Oued. "A l'issue de la visite d'inspection effectuée dans la région d'El Baaj, vendredi 4 septembre 2020 dans la soirée, par le P-DG de la Sonatrach, accompagné d'une délégation, plusieurs mesures et décisions ont été prises pour remédier aux dégâts dus à la fuite de pétrole", a-t-on relevé de même source. Des mesures qui consistent à diligenter une enquête complémentaire pour déterminer d'autres raisons derrière cet incident et dépêcher une équipe multidisciplinaire pour établir un diagnostic global tout le long de l'oued afin d'évaluer l'ampleur des

dégâts potentiels sur l'environnement. Il a été décidé ainsi de mobiliser, dans l'immédiat, l'ensemble des moyens et filiales du Groupe pour l'absorption des eaux polluées le long de l'oued, le traitement de toutes les flaques d'eau contaminées et le terrassement de certains tronçons qui feront l'objet de traitement par des unités spécialisées de l'entreprise, ajoute-t-on dans le communiqué. De même qu'il a été institué d'effectuer, durant une année entière, un contrôle périodique de la qualité des eaux souterraines via le matériel de la Sonatrach, en mobilisant ses laboratoires pour mener à bien cette mission. Pour ce faire, la société nationale procèdera au forage de puits d'appréciation dans la région où s'est produit l'accident. "L'ensemble des moyens ont été mobilisés pour pallier les séquelles de cet

incident et la situation est totalement sous contrôle", assure la Sonatrach. Le Groupe public avait fait état, vendredi soir dans un communiqué, de deux fuites de pétrole survenues, jeudi, au niveau du pipeline OK1 dans la région d'El Baaj (El Oued), reliant le bassin rouge (Hassi Messaoud) et Skikda, rassurant que des équipes techniques spécialisées de Sonatrach avaient procédé, dès les premières heures de la journée de vendredi, à une opération d'absorption de la quantité de pétrole répandue, et entamé les travaux d'entretien au niveau de la partie endommagée par les inondations. La Sonatrach a indiqué que les mauvaises conditions météorologiques qui ont touché les régions du sud seraient à l'origine de ces fuites. La première fuite a été enregistrée à la sortie de la station de pompage SP2 à Djaamaa,



dans la commune d'El Oued, point 190 + 200 (PK), contrôlée par les équipes de maintenance de Sonatrach, a indiqué le communiqué, affirmant que des travaux d'entretien sont en cours. La deuxième fuite a été, quant à elle, enregistrée au point PK 263 dans la région d'Al-Baaj, dans la wilaya déléguée d'El M'gheir. Le document note que la compagnie a procédé à l'isolement des deux points kilométriques (PK) 233 et (PK) 264+300

et a mis en place toutes les mesures nécessaires pour contrôler la situation, dont l'arrêt provisoire de pompage via cet oléoduc. Des équipes techniques spécialisées "ont été mobilisées pour la réparation des dégâts, et ce, dans les plus brefs délais, tout en assurant la sécurité des individus et des installations, et en tenant compte de la préservation de l'environnement", a assuré le Groupe Sonatrach.

N.I/ Ag

Relations algéro-américaines : Un passé riche et un respect mutuel plus fort que jamais

L'**amitié algéro-américaine** au passé riche, au présent honorable et à l'avenir radieux, est basée sur le respect mutuel, en étant aujourd'hui plus forte que jamais, a indiqué samedi dans un communiqué l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Algérie. Les relations privilégiées entre les deux pays "ont été jalonnées de plusieurs événements mémorables ayant contribué au raffermissement des liens d'amitié entre les deux peuples", souligne le communiqué publié à l'occasion de la célébration du 225^e anniversaire de la signature du Traité de paix et d'amitié entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique. L'ambassade a cité, entre autres, l'admiration vouée par le Président Abraham Lincoln "aux nobles principes humanitaires de l'Emir Abdelkader", rappelant, par ailleurs, le soutien apporté par John F. Kennedy à l'indépendance de l'Algérie ou encore la médiation de l'Algérie pour la libération des otages américains en Iran, a conclu le communiqué. La représentation diplomatique américaine à Alger a rappelé que le premier article du Traité de paix et d'amitié entre les deux pays stipulait que "les peuples algérien et américain se traitent avec civilité, honneur et respect".

H.M

BEM : 1.500 policiers mobilisés pour sécuriser les centres d'examen à Alger

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont mobilisé 1.500 policiers, tous grades confondus, pour sécuriser les centres d'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), prévu du 7 au 9 septembre courant. Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont tracé un plan sécuritaire préventif à l'occasion de l'organisation de l'examen du BEM, du 7 au 9 septembre courant. Ainsi, 1500 policiers, tous grades confondus, ont été mobilisés pour sécuriser 168 centres d'examen repartis sur le territoire de compétence de la Sûreté de la wilaya d'Alger. La Sûreté de la wilaya veillera à la sécurisation de l'opération d'acheminement des sujets et des copies d'examen aux centres de collecte. Ce dispositif qui renforcera les effectifs déjà mobilisés et dotés de moyens et équipements nécessaires, veillera à la sécurisation des centres d'examen et leurs périmètres, à l'interdiction du stationnement anarchique des véhicules près des centres d'examen et à la coordination permanente avec les chefs de centres en vue de faire face à tout imprévu susceptible d'entraver le bon déroulement des examens. Il s'agit également du renforcement des patrouilles motorisées et pédestres pendant le déroulement des examens ainsi que la sécurisation des moyens de transport autorisés à l'instar du tramway. Par ailleurs, les Cellules d'écoute et d'actions préventives (CEAP) de la wilaya d'Alger ont procédé à l'accompagnement psychologique des candidats, lors de la révision, en les sensibilisant à respecter les mesures de prévention contre le nouveau coronavirus, notamment la distanciation physique, le port obligatoire de bavettes et l'application du gel hydroalcoolique. Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont appelé l'ensemble des conducteurs ainsi que les parents d'élèves qui accompagneront leurs enfants aux centres d'examens à respecter le code de la route et à éviter le stationnement ou l'arrêt près des centres d'examens

Lutte contre la Covid-19 : Un concours pour soutenir les innovateurs africains

L'**Union africaine des télécommunications (UAT)** a lancé un concours pour soutenir les innovateurs africains dans la lutte contre la Covid-19, a annoncé hier dans un communiqué, Huawei Algérie, sponsor principal de l'évènement. "L'UAT a lancé le Défi africain pour l'Innovation 2020. Un concours qui permet d'identifier et de soutenir des jeunes innovateurs africains ayant développé des applications mobiles utiles au profit de la lutte contre la Covid-19 ainsi que pour d'autres situations d'urgence en Afrique". Les inscriptions au Défi pour l'Innovation de l'UAT s'effectuent sur le site www.atuuat.africa jusqu'au 14 septembre en cours. Selon M. John Omo, Secrétaire général de l'UAT, cité dans le communiqué, le lauréat du premier prix du concours remportera une récompense de 5.000 dollars en plus d'être engagé dans un programme de mentorat avec le soutien des partenaires de l'Union. "Ce défi contribuera à identifier et tester des innovations disruptives et des nouveaux modèles commerciaux qui ont la capacité de redéfinir l'Afrique", a estimé M. Omo. Il a également souligné l'importance du soutien des institutions africaines à ses innovateurs. La cérémonie de lancement, qui s'est déroulée en ligne le 27 août 2020, en présence de ministères, de régulateurs, d'universitaires et d'organisations TIC, a porté sur le thème: " Comment l'Afrique peut-elle surmonter l'impact de la COVID-19 grâce à l'innovation ?". Fondée en 1977, l'UAT est une agence de l'Union africaine (UA), spécialisée dans le domaine des télécommunications. Elle offre un forum aux acteurs impliqués dans les TIC afin de formuler des politiques et des stratégies efficaces visant à améliorer l'accès aux infrastructures et aux services d'information. Elle compte actuellement 48 Etats membres issus des gouvernements et 43 membres associés de la région africaine et d'ailleurs.

Y.D

Grippe saisonnière : Le vaccin demeure la meilleure prévention



L'**a grippe saisonnière et la Covid-19** se manifestent par les mêmes symptômes cliniques qui sont presque impossibles à distinguer. C'est qu'elles sont toutes les deux des infections respiratoires. Excepté la perte brutale de l'odorat et du goût, la fièvre, les frissons, la grosse fatigue, la toux et les courbatures sont communes à l'une comme à l'autre. L'Organisation mondiale de la Santé rappelle toutefois dans un rapport que la vitesse de transmission est différente. «La durée d'incubation est en moyenne de 6 jours pour la Covid-19 et environ de 3 jours pour la grippe», lit-on sur le document. Pour le Dr Salah Laouar, président du Syndicat national des médecins généralistes de la santé publique, «seuls les tests peuvent permettre de faire la différence». D'où son appel aux autorités, en écho à celui d'autres praticiens, de veiller à la disponibilité des tests PCR. «Les spécialistes de la santé considèrent, dans un contexte de pandémie, que tous les symptômes grippaux ressemblent à ceux du coronavirus jusqu'à preuve du contraire», confie-t-il. Selon lui, même la transmission du virus se fait de la même manière par voie aérienne (toux) et par l'éternuement. «En cas de présence d'un ou de plusieurs symptômes, le patient doit se rapprocher des centres de soins», conseille-t-il. «Un médecin généraliste demande au patient de passer un test PCR pour vérifier s'il n'est pas atteint de coronavirus et de prendre les mesures nécessaires pour sa prise en charge», explique-t-il. Habituellement, en automne et en hiver l'on voit les pathologies exploser, notamment les rhinopharyngites

de septembre à novembre, la bronchiolite en décembre et la grippe de janvier à mars. C'est une période où les structures de santé connaissent un afflux important de malades grippés et de malades du coronavirus. «Si le nombre de malades grippés augmente, il y a un risque de voir nos structures submergées», assène-t-il. «Les services de réanimation et plusieurs autres dédiés à la prise en charge des malades atteints de la Covid-19 en pâtiront s'agissant de la surveillance épidémiologique», met en garde notre interlocuteur. Le Dr Laouar fait savoir que l'Algérie n'a pas enregistré beaucoup de cas de grippe saisonnière. Selon lui, «le nombre de nouveaux cas positifs de Covid-19 est plus élevé». Pour sa part, le Dr Chebane, médecin généraliste au niveau d'une structure proximité à Tizi Ouzou, a insisté sur le respect des mesures barrières comme le port du masque, l'hygiène des mains et l'hygiène respiratoire qui consiste à tousser dans le pli du coude ou dans un mouchoir en papier qu'il faut jeter sur place afin de prévenir l'infection et, enfin, le maintien de la distanciation physique. Le praticien est catégorique. «Le taux de mortalité par la Covid-19 semble plus élevé que celui de la grippe selon les données épidémiologiques au niveau mondial.» Pour autant, le Dr Salah Laouar a lancé un appel en direction des personnes souffrant de maladies chroniques (hypertension, maladies cardiovasculaires, diabète, maladies hépatiques et respiratoires) et les personnes âgées de se faire vacciner contre la grippe saisonnière. Par précaution, pour éviter les risques de confusion.

Y.D

Le projet de constitution entre dans la course :Le Conseil des ministres approuve le projet aujourd'hui

L'**e Conseil des ministres devrait approuver**, aujourd'hui, le projet de constitution en vue de le renvoyer au Parlement pour discussion et approbation, puis le soumettre au référendum populaire prévu pour le premier novembre prochain. En vertu de l'article 149 de la loi organique électorale, stipulant la convocation des électeurs par décret présidentiel 45 jours avant la date du référendum populaire. De ce fait, le président de la République est obligé de convoquer le corps électoral au plus tard le 16 septembre prochain, afin que le délai restant de (10 jours), permettra aux parlementaires de débattre le projet et l'approuver par la suite. La réunion ordinaire du Conseil des ministres prévue aujourd'hui, prévoit automatiquement la pro-

grammation du projet de constitution, comme il sera renvoyé le même jour au Bureau de l'Assemblée populaire nationale. Certains députés nous ont indiqué que le président de l'Assemblée populaire nationale, Slimane Chenine a prévu une réunion prolongée avec la commission des présidents, ce soir, pour scruter minutieusement le calendrier du document le plus important du pays afin d'éviter tout imprévu qui pourrait emboîter le pas à ce projet. Selon les mêmes informations, il est prévu également de planifier une réunion de la commission des questions juridiques et des libertés de l'Assemblée populaire nationale dès demain lundi, au cours de laquelle, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati pré-

sente le projet préparé par la commission d'experts, puis procède à la soumission de propositions et d'amendements, la préparation d'un rapport préliminaire, avant de soumettre le projet pour approbation au plus tard jeudi prochain. Selon les mêmes sources, le bureau du Conseil, en coordination avec les chefs des blocs parlementaires, fixera la séance de discussion à l'avance, sachant que cela est dû à l'urgence du projet. Aussi, pour l'adoption de projet, le soutien indéfectible du FLN, du RND et d'autres partis politiques, formant la majorité dans le bâtiment de Zighoud Youcef, vont unir leurs voix pour faire passer le projet à l'APN, afin de permettre à l'Algérie de passer définitivement à une nouvelle ère.

M.W.B.

Tissemsilt :

Un incendie ravage plus de 11 hectares de la forêt Aïn Lellou

Un incendie qui s'était déclaré vendredi dans la forêt d'Aïn Lellou dans la commune d'El-Azharia (wilaya de Tissemsilt) a ravagé plus de 11 hectares d'arbres. L'incendie a détruit des pins d'Alep et des chênes, entre autres, ajoutant que les agents de la conservation, soutenus par des éléments de la protection civile, ont fini tard dans la nuit de vendredi à samedi par venir à bout du sinistre ce qui a permis de sauver de grandes superficies de la forêt en question. L'intervention des agents a duré près de 15 heures pour circonscrire l'incendie, sachant que cette forêt est située dans une zone montagneuse aux reliefs difficiles d'accès. Quarante (40) agents au moins de la conservation des forêts et de la protection civile, équipés de matériels de secours dont trois camions-citernes, des véhicules tous terrains, quatre véhicules anti-incendie et la colonne mobile de la protection civile de la commune de Sidi Slimane, ont été mobilisés pour éteindre l'incendie dont les causes sont encore inconnues.

Chlef :

Mort d'une jeune fille par noyade à la plage de Thaghzoult non autorisée à la baignade

Une jeune fille est décédée par noyade à la plage non autorisée à la baignade de Thaghzoult, de la commune de Sidi Abderrahmane (75 km au nord-ouest de Chlef). Les unités de la protection civile sont intervenues, hier vendredi, au niveau de la plage non autorisée à la baignade de Thaghzoult, pour assister et évacuer une jeune fille (26 ans), qui s'est noyée et a été repêchée par son frère, avant que les surveillants de la plage voisine de Thaghzoult autorisée à la baignade, ne lui prodiguent les premiers soins. Selon le document, la victime a été transférée vers la polyclinique d'El Marsa, où elle a rendu l'âme, portant ainsi à cinq le nombre de morts (toutes des jeunes filles) par noyade à Chlef, depuis l'ouverture de la saison estivale. Un appel a été lancé, à l'occasion, par les services de la protection civile en vue d'éviter la baignade au niveau des plages non autorisées. À noter que les autorités de la wilaya ont annoncé, depuis la mi-août dernier, l'autorisation de la baignade au niveau de 16 plages, sur les 26 recensées le long du littoral de Chlef.

El-Tarf :

Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication de petites embarcations à Echatt

Les éléments de la Sûreté urbaine extérieure de la ville d'Echatt ont réussi un coup de filet, en démantelant un atelier clandestin de fabrication de petites embarcations destinées aux passeurs de la hargha. C'est en exploitant des informations émanant de citoyens que les policiers ont pu découvrir l'atelier en question, et ce, en concertation avec les instances judiciaires. Lors de la perquisition de la maison, une grande quantité de planches de bois, des bidons de résine et du matériel de menuiserie ont été découverts. L'indélicat fabricant originaire de ladite ville, âgé de 30 ans, a été arrêté et sa marchandise saisie. Présenté devant le procureur de la République du tribunal de Dréan, le mis en cause a été écroué pour le grief de création d'un atelier de fabrication d'embarcations destinées à l'immigration clandestine et illégale dans le dessein d'avoir des avantages financiers.

Nâama :

Près de 2 kg de kif traité saisis et deux narcotrafiquants arrêtés

Les services des douanes de la wilaya de Nâama, en collaboration avec ceux de la gendarmerie nationale, ont saisi, dernièrement, une quantité de 1,960 kg de kif traité et arrêté deux narcotrafiquants, a-t-on appris de l'inspection des douanes de cette wilaya du sud-ouest du pays.

Bouira :

Une bande de trafiquants de drogue dure tombe dans les rets de la police



Dans le prolongement des efforts déployés par les services de sécurité nationale dans le domaine de la lutte contre diverses formes de criminalité urbaine, les membres de la brigade de recherche et d'intervention (B.R.I) du département de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Bouira, ont réussi en cette fin de semaine, à démanteler un réseau spécialisé dans la promotion des drogues dures à savoir la cocaïne composé de trois personnes. Les membres de cette bande sont tombés dans le rets tendus par les éléments du B.R.I à la suite d'une opération spécifique après que la brigade de recherche et d'intervention eut reçu des informations fiables selon lesquelles une personne faisait la promotion de drogues dures dans la ville de Bouira. En exploitant ces informations reçues et en coordi-

nation avec le parquet, un régiment de police a été formé avec les capacités nécessaires et un plan de sécurité solide a été élaboré pour neutraliser les membres du réseau. L'intervention et l'arrestation de 3 individus en flagrant délit qui étaient à bord d'une Peugeot 207 de couleur blanche, a abouti à la saisie de 42,42 grammes de "cocaïne", d'une petite balance électronique de marque Salter et d'une somme d'argent estimée à 6 000 DA. Sur la base du dossier pénal constitué contre les 3 malfaiteurs, se trouvent les délits de la possession, de l'importation, du transport et de la vente de drogues dures «cocaïne», dans le cadre d'une bande criminelle organisée, les 3 suspects ont été déférés devant le procureur de la République qui les a mis sous mandat de dépôt.

T.H

Accidents de la route: 9 morts et 508 blessés en 48 heures



Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 508 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus à travers le territoire national durant les dernières 48 heures, indiquait hier un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, deux (2) personnes sont mortes par noyade, durant la même période, à M'sila et Adrar. Il s'agit d'un enfant âgé de 13 ans dont le corps a été repêché d'une marre d'eau au lieu-dit Oued Belessaa dans la commune d'Ain El-Melh (M'sila) et d'un homme (39 ans) dont le corps a été repêché d'une retenue collinaire à Kasser Deldoul dans la commune d'Aougrou (Adrar). A Annaba, les éléments de la Protection civile ont repêché les corps de deux personnes, âgées respectivement de 46 ans et 23 ans, décédées à l'intérieur d'un puits, et réussi à sauver deux autres dans la zone industrielle Djesser El-Boucher dans la commune d'El-Hadjar. À Mostaganem, trois ouvriers de nationalité chinoise ont trouvé la mort suite à la chute d'une grue du 12e étage dans un chantier de construction dans la résidence El-Amir. Concernant les activités de la lutte contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 72 opérations de sensibilisation à travers 17 wilayas pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique, ainsi que 98 opérations de désinfection à travers 25 wilayas, ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. Par ailleurs et dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et récoltes, il a été enregistré 42 incendies ayant causé des pertes estimées à 32 ha de forêt, 31 ha de maquis, 44 ha d'herbes, 9.910 bottes de foin, 235 arbres fruitiers et 1.013 palmiers.

Ils étaient spécialisés dans le cambriolage des magasins :

Une bande composée de 13 individus démantelée à Tighennif

Une bande spécialisée dans le cambriolage de magasins a été démantelée par les services de la police judiciaire de Tighennif. La bande était constituée de 13 individus âgés de 18 à 45 ans, et chacun avait une tâche précise entre guetteurs, chauffeurs, faux clients et ceux chargés de forcer les portes des commerces. Suite à une plainte déposée par un bijoutier faisant état que son local commercial avait reçu la visite d'individus qui ont fracturé le magasin et emmené tout ce qu'il y avait dans la vitrine, les enquêteurs ont commencé leurs investigations en exploitant des vidéos de surveillance du local en question. Des suspects ont été alors identifiés et recherchés. Dix d'entre eux ont été neutralisés et une quantité de bijoux volés pesant 368 grammes ainsi qu'une somme d'argent de plus de 13 millions de centimes ont été récupérées. L'enquête a abouti également à la saisie de trois véhicules utilisés dans le méfait. Une fois les formalités accomplies au commissariat, les mis en cause ont été présentés devant la justice, alors que les trois autres présumés complices se trouvant en fuite, sont activement recherchés.

Agriculture :

Une feuille de route pour développer les filières stratégiques

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Hamid Hamdani, a dévoilé samedi à Alger la feuille de route de son département pour développer davantage les filières stratégiques et réduire la facture des importations. «La feuille de route s'articule principalement sur le développement des filières stratégiques, dont les céréales et les huiles, qui constituent l'essentiel des importations nationales en produits alimentaires», a indiqué Hamdani lors de son passage à la Radio nationale. Selon le ministre, ce document initié pour développer le secteur s'articule autour de trois fondements essentiels. Il s'agit en premier lieu de lancer des projets structurants pour développer les filières stratégiques et de réduire les importations, notamment des produits qui pèsent sur la balance commerciale telles les grandes cultures et les huiles. Il est également question de mettre en place des stratégies de rationalisation des dépenses publiques. «La feuille de route associe les opérateurs et les professionnels du monde agricole pour le quinquennat 2020-2024», a-t-il dit. Hamdani a affirmé, par ailleurs, que son département mise beaucoup sur le développement de la filière céréaliculture qui permettra de réduire à plus d'un milliard de dollars les importations en blé, rappelant que la facture céréalière était tirée essentiellement par le blé tendre. Il a révélé, dans ce contexte, que son ministère développe une approche constructive dans ce sens à travers la modernisation du système d'irrigation au niveau de 140.000 ha en moyenne (pour faire face au stress hydrique), qu'il compte étendre encore sur 40.000 ha répartis à parts égales entre les régions du Nord et le Sud. «Cela permettra d'augmenter les rendements entre 50 et 60 q à l'hectare», a-t-il avancé. Le ministre a également cité la filière des huiles qu'il faudrait absolument développer, en rappelant que le pays importe pour plus de 1,3 milliard de dollars d'huiles par an. «L'objectif est d'atteindre au moins 30% de nos besoins en huiles alimentaires, ce qui nous permettra d'économiser annuellement plus de 400 millions de dollars», a-t-il assuré. A ce titre, il a évoqué la culture du colza au niveau du Nord sur plus de 3.000 ha, affirmant qu'il y a un programme pour généraliser cette approche à d'autres filières, ce qui permettra à terme de réduire drastiquement les importations nationales. A propos de l'Office de développement de l'agriculture saharienne créé récemment, Hamdani a assuré que cette entité facilitera le parcours des investisseurs en leur épargnant les lourdeurs bureaucratiques à travers un guichet unique. Cette agence, a-t-il souligné, «s'occupe uniquement de l'acte d'investissement en assurant l'accompagnement, le contrôle, le suivi et l'évaluation des opérations d'investissements». Concernant le recensement du foncier agricole à travers le territoire national, le ministre a affirmé que son département travaille en étroite collaboration avec les bureaux d'études et l'Agence spatiale algérienne qui utilise des outils géospatiaux (imagerie satellite, cartes et autres outils spatiaux), afin d'identifier les parcelles agricoles potentiellement fertiles et celles qui sont proches des ressources hydriques. «Nous sommes partis sur la base d'une étude spatiale de 6 millions d'hectares, nous sommes autour de 1,3 million d'hectares dont 325.000 ha pourraient être mis à la disposition de l'Office national des terres agricoles», a-t-il fait savoir. Le ministre a insisté sur l'organisation et l'optimisation de la production agricole qui devrait être suivie par des institutions de régulation et des outils de stockage et de transformation. Pour ce faire, son département ambitionne de travailler avec le secteur de l'industrie pour mettre en place des micro-zones agro-industrielles au niveau des pôles spécifiques à vocation agricole.

Protection des villes contre les inondations



689 sites identifiés comme étant exposés aux inondations

Pour le délégué national aux risques majeurs relevant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le Dr Abdelhamid Afra, «les inondations sont considérées comme un risque majeur parmi les 15 risques réglementés et définis dans la loi 04-20 relative à la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable». «Pour chaque risque majeur, il est prévu un plan de prévention de risque», précise-t-il. Pour notre interlocuteur qui suit de près l'incident d'El Oued, «les inondations constituent un risque comme les autres mais celui-ci s'est accentué ces dix dernières années à cause du phénomène des changements climatiques». «Le problème des inondations réside dans le fait qu'elles se produisent avec une intensité extrême en un laps de temps réduit», confie-t-il. L'actualisation de la stratégie consiste à étudier les événements qui se sont produits de 2015 à ce jour. «La stratégie est la même. Nous sommes toutefois en train de reconfigurer les actions», confie la directrice de l'assainissement et de la protection de l'environnement auprès du ministère des Ressources en eau, Nora Frioui-Ziani. «Depuis 2015, la stratégie a connu un début d'exécution sur les plans réglementaire et opérationnel.

Certaines actions ont été concrétisées comme la délimitation des domaines hydrauliques pour interdire notamment aux personnes de s'installer aux abords des oueds», explique-t-elle. Selon elle, «un travail est en train de se faire à base des fichiers des directeurs des ressources en eau et des statistiques de la Protection civile». «Il s'agit d'abord d'identifier les sites qui ont connu des épisodes pluvieux ayant provoqué inondations et dégâts», poursuit-elle. «Nous allons ensuite rechercher d'autres sites et revoir la hiérarchisation des risques et étudier les niveaux de vulnérabilité et des changements climatiques en termes de récurrence et d'intensité», renchérit-elle. Au terme de la démarche, une stratégie sera présentée au gouvernement de même qu'un plan général de gestion comme le stipule la loi 04-20. Selon Mme Frioui-Ziani, l'étude de la stratégie nationale de lutte contre les inondations, financée par l'Union européenne dans le cadre de la coopération Algérie-Union européenne/Programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement EAU II, avait permis l'identification de 689 sites comme étant exposés aux inondations. Ces derniers sont déjà connus pour des événements dommageables répertoriés. Il a été décidé, selon elle, que «233 sites exposés à un risque élevé dont 24 présentant un risque extrême et 61 un très haut risque et 148 à haut risque sont pris en charge de ma-

nière prioritaire». Concernant les premiers, un plan d'action interministériel pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de lutte contre les inondations a été mis en œuvre. Il englobe 158 actions d'ordre organisationnel, juridique et technique. Frioui-Ziani a conditionné le succès de la stratégie à l'amélioration de l'acquisition des données, le développement des méthodes et des outils d'analyse du territoire et l'élaboration d'une cartographie des aléas, des vulnérabilités et des risques. Son objectif vise également à former les cadres techniques, à limiter l'exposition humaine par la prévision des crues et par l'alerte en temps réel. «La stratégie est enfin un cadre de travail commun et une feuille de route partagée qui permet à toutes les parties prenantes de coordonner leurs efforts pour réduire la vulnérabilité de nos villes», conclut-elle. Le capitaine Nassim Bernaoui, chargé de la communication à la Direction générale de la Protection civile, rappelle que le travail de la Protection civile ne se limite pas seulement aux interventions et opérations d'épuisement et de sauvetage. La Protection civile a tracé un programme de prévention et de sensibilisation au profit de la population durant toute l'année. «On invite les citoyens à ne pas rester aux abords des oueds ou d'essayer de les traverser à pied ou à bord d'un véhicule lors des crues»

A.A

CAPC : Sami Agli ne tarit pas d'éloges sur la rencontre sur la relance économique des 18 et 19 août dernier

Le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Sami Agli, ne tarit pas d'éloges sur la rencontre sur la relance économique des 18 et 19 août dernier. «C'est une rencontre inédite et historique». Il relève avec satisfaction une tendance lourde et structurelle chez le président de la République et son Premier ministre. «L'économie occupe une place centrale dans leur vision des choses», tient-il à souligner. La rencontre est d'emblée qualifiée de «positive» du tout au tout, de son ouverture jusqu'à sa clôture, à commencer par l'ambiance et l'état d'esprit qui ont prévalu. «Un opérateur économique a besoin d'être rassuré et d'avoir confiance avant toute autre considération», a-t-il insisté avant de souligner que lors de cette rencontre, «il y avait un sentiment d'apaisement, de confiance et d'assurance». «Le président de la République a parlé à cœur ouvert de l'ensemble des problèmes que soulève le patronat, ce qui a permis aux opérateurs économiques d'être rassurés et donc de se projeter», a-t-il lancé. Au-delà des «décisions concrètes

prises», Agli spécifie que «cette rencontre est une première puisqu'elle a permis d'avoir un débat franc et sans tabous et une concertation de projection sur un plan de relance économique qui associe l'ensemble des acteurs en présence : le patronat, le gouvernement, les experts et le partenaire social, avec la précision que la rencontre a été présidée par le président de la République himself». Mieux, le patron du CAPC salut la propension et la réelle volonté de l'Exécutif à «rechercher des solutions» aux doléances des participants à la rencontre. «Avant, les tripartites étaient préparées à l'avance et très politisées. Mais cette fois-ci, il y a eu un échange très franc avec le Premier ministre, l'UGTA et le patronat, ce qui a été à l'origine d'un climat de confiance», soutient-il avant de préciser : «Nous avons parlé de l'ensemble des questions économiques dont essentiellement l'urgence de réformer le système bancaire, le système fiscal, parafiscal, domanial et douanier.»

N.I

Culture de la tomate en Algérie : Une production de 18 millions de quintaux attendue

La production de la tomate continue de réaliser des résultats prodigieux. Le programme national de développement de cette filière «stratégique» a porté ses fruits et entre, cette année, dans une nouvelle étape qui peut permettre à l'Algérie de conforter son industrie, déjà prometteuse, et de se lancer dans l'exportation. «La culture de la tomate a un avenir florissant. Actuellement, nous parlons de tomate fraîche et de tomate industrielle, et il est question justement de développer, encore davantage, celle destinée à la transformation», a déclaré Mostefa Mazouzi, président du Conseil national interprofessionnel de la filière tomate (Cnift). Cette année, la campagne de récolte a été «très satisfaisante». «L'objectif est de rentabiliser à hauteur de 99% les 24.000 ha engagés à l'échelle nationale pour une valeur de production de 18 millions de quintaux, soit un rendement approximatif de 750 q/ha. Ce sera une véritable performance», a indiqué

Mazouzi. Selon lui, des wilayas de l'Est, à savoir Annaba, Guelma, El Tarf et Skikda, réalisent le plus gros taux de production, estimé à 70% où la moyenne de rendement ne dépasse pas les 450 q. Les 30% restants sont issus de petites surfaces qui sont mieux maîtrisées. Il citera comme exemple la wilaya d'Aïn Defla où le pic de cette année est de 1.400 q par hectare. Dans l'ensemble, Mazouzi estime que le secteur de la tomate se porte à merveille. La fabrication de tomate industrielle est la solution la plus recommandée en ces moments d'abondance de la production agricole. «La tomate peut être stockée dans des fûts aseptiques de 245 kg et qui peut être conservée jusqu'à trois ans. Il est également possible de la reconditionner dans des petites boîtes au niveau des unités de transformation», poursuit notre interlocuteur

O.M

Avec l'augmentation des opérations de règlement fiscal en 2019

« Pas d'impôts unique pour les Algériens », estime le ministre des Finances



Le ministre des Finances, Aymen Abderrahmane, a admis une évolution négative de la collecte des impôts au cours de l'année 2019, de 2% en raison de la diminution de 10% des taxes sur les hydrocarbures, tout en niant l'hypothèse de recourir à une taxe unifiée pour la collecte des impôts conformément aux demandes précédemment soumises par les membres de la commission des finances et du budget de l'APN. Le ministre a souligné que chaque opérateur fera l'objet d'un traitement particulier en fonction des bénéfices qu'il obtient, et qu'il est difficile d'égaliser l'ensemble des contribuables, tout en soulignant que les efforts pour régler la collecte fin 2019 ont permis de collecter 372 milliards de dinars supplémentaires. De ce fait, le premier responsable du secteur des Finances a indiqué dans une réponse écrite à une question posée par un membre du comité des finances et du budget de l'APN, Houari Tigharsi que « le statut de la collecte des impôts durant les années 2017, 2018 et 2019 se résumait à la baisse de la taxe sur le

pétrole de 10%, à l'augmentation de la collecte régulière de 4% et à la diminution du total de l'argent récolté de 2%. Dans le même sillage, le ministre a souligné que malgré la hausse du recouvrement des impôts pour l'année 2018, qui s'élevait à 6 141 milliards de DA contre 5 430 milliards de DA en 2017, la valeur du recouvrement restant a augmenté le 31 décembre 2018 à 4 652 milliards de DA contre 4 071 milliards de DA en 2017, alors qu'elle a augmenté en 2019 de 372,1 milliards de DA pour atteindre 5 024 milliards de DA. Cela révèle l'augmentation des processus de règlement des impôts réalisés par les services fiscaux. Selon ce qui est proposé comme alternative au système fiscal actuel, le ministre précise que « les exigences de l'activité économique et la consécration du principe d'égalité entre les contribuables, en plus de l'imposer selon plusieurs critères, cela n'est pas possible de prendre en compte ce concept et de créer une taxe unique qui inclut toutes les autres taxes », s'est-il argumenté et de poursuivre « dans le cadre de l'assouplissement des contribuables et des opérateurs économiques, l'administra-

tion fiscale entreprend plusieurs réformes qui incluent la restructuration du système fiscal et l'amélioration de l'efficacité fiscale tout en allégeant les procédures et les charges pour les contribuables. » Entre autres, selon la même requête faite par le parlementaire Houari Tigharsi, ce dernier a demandé au ministre de révéler les vrais chiffres du taux de perception des impôts pour les années 2017, 2018 et 2019, en chiffres et en pourcentages, et aussi le pourcentage d'évasion fiscale enregistrée lors de la même période. Dans le même sens, ce député a critiqué le système fiscal utilisé par le gouvernement algérien imposé sur les commerçants, en indiquant « l'imposition d'un grand nombre de taxes sur les commerçants conduit, certains d'entre eux, au phénomène de l'évasion fiscale. Je propose donc d'approuver une taxe unique en Algérie qui comprend toutes les taxes pour les commerçants. Cette décision augmentera le taux de perception des taxes en faveur du gouvernement et réduira le fardeau fiscal sur les commerçants. »

M.W. Benchabane

Partenariat entre le PND et l'UE

Six micro-projets agricoles financés dans la wilaya de Tizi Ouzou

Six (06) microprojets d'exploitations agricoles seront financés au niveau du secteur de Tala-Guilef, Sud de Tizi-Ouzou, dans le cadre d'un projet d'Appui aux communautés paysannes des parcs nationaux (A.C.P.P.) en partenariat avec l'Union européenne, a rapporté hier un communiqué du parc national du Djurdjura (PND). Les dernières retouches à ce projet, d'un montant de 5,4 millions DA ont été finalisées lors d'une réunion tenue le 1er de ce mois de septembre, entre le PND, l'UE et l'Association de réflexion, d'échanges et d'action pour l'environnement et le développement (AREA-Ed) et les autorités locales de la commune de Ouadhias. L'organisme explique dans son communiqué que ces projets sont proposés dans l'optique d'améliorer le cadre de vie des riverains du parc par leur initiation à "produire une alimentation saine et durable adaptée à leurs besoins dans le cadre d'une stratégie globale de préservation et de promotion des ressources naturelles de la région". Il s'agit, est-il indiqué, de la réalisation d'une pépinière afin de réhabiliter le patrimoine phytogénétique cultivé localement, d'une ferme agro écologique, d'une champignonnière de production du pleurote, d'une unité apicole de production des ruches, d'une boucherie de produits d'élevages naturels locaux, ainsi que la fourniture d'un module de vingt ruches complètes et l'aménagement du site de dépôt du rucher. En plus de ces financements, les porteurs des projets inscrits à ce programme ont participé à quatre formations sur l'agroécologie, la permaculture, les techniques de mobilisation des ressources en eau en montagne, la production de fromage artisanal de chèvre et une dernière en apiculture. Deux sorties d'échanges d'expérience ont été, également, prévues dans le cadre de ce programme, l'une effectuée dans l'atlas blidéen et ses environs et l'autre prévue au parc national des Cévennes en France a été annulée pour cause de la pandémie de la Covid-19, souligne la même source.

Kahina Tasseda

Finances

Benabderrahmane exclut le

recours à la planche à billets

Le ministre des finances, Aymen Benabderrahmane a écarté, mercredi, tout recours à la planche à billets (financement non conventionnel) dans la conjoncture actuelle ou à l'avenir. Dans une déclaration en marge de l'ouverture de la session parlementaire 2020/2021 au Conseil de la Nation, le ministre des finances a assuré que la situation financière du pays ne suscite pas d'inquiétude. Affirmant que l'Algérie ne recourra pas au financement non conventionnel dans un avenir proche ou lointain, Benabderrahmane a assuré que : « nous avons assez d'argent pour gérer nos affaires. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait à plusieurs reprises écarté tout recours à la planche à billets et l'endettement extérieur

Fuite dans un oléoduc à El Oued :

Une délégation ministérielle dépêchée sur les lieux

Une délégation ministérielle, composée de 5 ministres, a été dépêchée à la wilaya d'El Oued pour évaluer les dégâts causés par l'incident de la fuite d'un oléoduc au niveau d'une vallée dans la région d'El Baâdj, à El M'ghir. Une délégation ministérielle est arrivée à El Oued, ce samedi 5 septembre, sous la demande du Chef de l'État, M. Abdelmadjid Tebboune, pour inspecter les dégâts causés par l'incident de la fuite survenu hier au niveau d'un oléoduc dans la région d'El Baâdj, à El M'ghir. La délégation est composée de 5 ministres, à savoir, le Ministre de l'Intérieur, M. Kamel Beldjoud, le Ministre de l'Agriculture, M. Abdelhamid Hamdane, le Ministre des Ressources en Eau, M. Arezki Berraki, la Ministre de l'Environnement, Mme. Nassira Benharrat, et le Ministre de l'Énergie, M. Abdelmadjid Attar. Pour rappel, et selon le communiqué de SONATRACH, deux fuites ont été localisées au niveau de l'oléoduc OK1, reliant le bassin d'El Hamra (Hassi Messaoud) à Skikda : Une première fuite au niveau de la sortie de la station de pompage SP2, commune de Djamaa wilaya d'El Oued, au point kilométrique (PK) 200+190, et qui a été maîtrisée par les agents de maintenance de SONATRACH. Une deuxième fuite au niveau du point kilométrique (PK) 263, dans la région d'El Baâdj, à El M'ghir. Le communiqué a souligné que cette dernière a eu lieu au niveau d'une vallée dans la région, et qui est actuellement inondée.

PÉTROLE

L'Or noir clôture la semaine au plus bas en deux mois

Les prix du pétrole ont chuté vendredi à Chicago à leur plus bas niveau depuis début juillet, dans un marché déprimé par les perspectives sur la demande en or noir.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a reculé de 3,20% à 42,66 dollars (-1,41 dollar) par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour octobre a baissé de 3,8% (soit 1,60 dollar) tombant à 39,77 dollars, sous la barre des 40 dollars pour la première fois depuis plus d'un mois. « La chute des actions à Wall Street a eu une influence sur le marché, mais le cœur de l'histoire reste que les investisseurs demeurent inquiets de la lenteur de la reprise de la demande qui implique que les stocks restent fournis », a expliqué Andy Lipow, de Lipow Oil Associates. Vendredi la Bourse de New York s'apprêtait à enregistrer une deuxième séance de baisse consécutive. « Des facteurs fondamentaux pèsent également sur les prix du pétrole », a pour sa part expliqué Eugen Weinberg, pour Commerzbank. « L'Irak, par exemple, ne semble pas en mesure de mettre pleinement en œuvre les réductions de production supplémentaires qu'il a promises », pour contrebalancer son non-respect de l'accord conclu au printemps, a-t-il ajouté. L'Irak fait partie, avec notamment le Nigeria, des pays qui n'ont pas respecté l'accord lors des premiers mois. Pointés du doigt à la mi-août, ils ont tous deux promis de compenser ces surproductions dans les mois à venir. Les investisseurs n'ont par ailleurs pas été impressionnés par les relatifs bons chiffres de l'emploi américain en août qui ont montré un taux de chômage meilleur que prévu à 8,4%. L'économie américaine a créé 1,4 million d'emplois, comme s'y attendaient les analystes mais moins qu'en juillet (1,7 million). Depuis plusieurs semaines, les investisseurs sont tiraillés entre l'optimisme d'un rebond économique post-crise du Covid-19 et la peur d'une reprise ou d'une accélération de la propagation dans certains pays.

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Masque chirurgical, fait maison en tissu ou en papier : quel que soit le type de masque dont on dispose, il ne servira à rien si on l'utilise mal et peut même s'avérer contre-productif.

Dans les magasins ou dans la rue, on voit de plus en plus de personnes portant un masque médical ou fait maison. Une protection justifiée pour les malades du coronavirus afin d'éviter de contaminer les autres, ou recommandée comme mesure de protection. Néanmoins, on voit des pratiques assez surprenantes, comme celles de ces personnes portant leur masque sur le menton, sur le front ou même qui l'enlèvent quand ils éternuent ! Autant dire que, dans ce cas, porter un masque est totalement inutile et même contre-productif. Attention également au faux sentiment de sécurité apporté par le masque : ce dernier ne garantit aucunement une protection totale contre le virus et ne dispense pas des autres gestes barrière : se laver les mains régulièrement, éviter les contacts étroits (moins d'un mètre), utiliser des mouchoirs à usage unique et ne pas se serrer la main.

Comment bien porter



son masque

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a récemment publié des recommandations sur le port du masque à destination du grand public, que l'on peut compléter avec

celles des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis (CDC) et des conseils de bon sens.

- Lavez-vous les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon avant de mettre le

masque.

- Appliquez le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et veillez à l'ajuster au mieux sur le visage (si le masque baille trop, il sera inefficace ; s'il est trop serré, il risque de vous faire mal). Le

masque ne doit pas toucher vos lèvres.

- Certains masques étant assez inconfortables, il est tentant de les ajuster en permanence. Grosse erreur car, en portant vos mains au visage, vous risquez de vous contaminer encore plus.

- N'ôtez pas le masque lorsque vous parlez au téléphone (vous risquez de contaminer l'appareil), ni lorsque vous toussiez ou éternuez, ni même pour vous gratter le nez.

- Dès que vous touchez le masque, potentiellement contaminé par les gouttelettes de respiration, lavez-vous immédiatement les mains.

- Lorsqu'il s'humidifie, remplacez le masque : ne réutilisez jamais un masque à usage unique.

- Pour retirer le masque, enlevez-le avec les élastiques le maintenant derrière les oreilles (comme sur notre photo d'illustration), ne pas toucher le devant du masque. Jetez-le immédiatement dans une poubelle fermée et lavez-vous les mains.

- Les masques en tissu réutilisables doivent être lavés à 60 °C minimum après chaque utilisation. Autre option : le mettre dans un sac plastique pendant au moins 72 heures (dans ce cas, il faut disposer de plusieurs masques pour alterner).

Comment remplacer le sucre dans vos desserts ?



Vous êtes diabétique, vous souhaitez alléger votre recette ou vous n'avez tout simplement plus de sucre dans votre placard ? Voici des alternatives.

Le sucre est pourtant accusé d'être mauvais pour la santé et de favoriser l'obésité et le diabète. Mais difficile de s'en passer, tant sa saveur est indispensable dans les gâteaux, crèmes glacées, yaourts et autres clafoutis. Il existe des alternatives au sucre blanc classique qui donnent des desserts tout aussi succulents.

Les alternatives au sucre

- Le sirop d'agave et le sirop d'érable : extrait d'un cactus ou de la sève d'érable, ces sirops naturels ont un pouvoir sucrant supérieur au sucre classique. Idéal pour les desserts, nappages, confection de sorbets ou crèmes glacées. 50 g de sirop d'agave = 100 g de sucre
- Le miel : pour les gâteaux, gaufres, pain d'épice, brioches, sauces sucrées-salées, etc. 50 g de miel = 100 g de sucre

- Le sucre de coco : provenant de la sève des fleurs de cocotier, il semble plus naturel mais possède quasiment le même index glycémique que le sucre normal. Après cuisson, son goût est totalement neutre. 85 g de sucre de coco = 100 g de sucre

- Les édulcorants : ils n'apportent aucune calorie mais confèrent le même goût sucré aux préparations. Privilégiez les édulcorants naturels comme la stévia, le xylitol (extrait du bouleau) ou le lucuma en poudre (issu d'un fruit originaire du Pérou). Ils s'utilisent dans tous types de dessert, mais aussi pour sucrer les boissons (café, thé, smoothies...), les yaourts et fromages blancs.
- Les épices : vanille, cannelle, muscade, fleur d'oranger... Ces arômes confèrent une saveur naturellement sucrée dans les compotes, riz au lait ou yaourts.

- La purée de dattes : les dattes contiennent 70 % de glucides et peuvent donc être utilisées comme alternative dans les desserts (idéal dans un gâteau au chocolat par exemple). On peut aussi utiliser des figues séchées. 100 g de purée de dattes = 100 g de sucre

Cranberry



Plante originaire du nord-est de l'Amérique, le cranberry - aussi connu sous le nom de canneberge - est depuis longtemps reconnu comme un « fruit santé ». Il regorgerait de nombreuses substances et aurait prouvé son efficacité, notamment contre les infections urinaires.

Bienfaits du cranberry

Le fruit de la canneberge renferme des sucres et des acides organiques (notamment citrique, ou encore ascorbique, la fameuse vitamine C). Il est également riche en flavonoïdes, une catégorie de polyphénols, des molécules réputées pour leurs vertus antioxydantes.

Jus de cranberry et infection urinaire

Le cranberry a fait l'objet de nombreuses études cliniques. L'une d'entre elles a été menée en 2002 au Canada auprès de 150 femmes. Ces participantes ont pris pendant un an soit du jus de cranberry, soit des comprimés issus du fruit, soit un placebo. Résultat, le jus et les comprimés se sont montrés plus efficaces que le placebo pour

lutter contre les infections urinaires ainsi que le risque de rechute. D'autres recherches récentes indiquent que les quantités significatives d'antioxydants auraient un effet cardioprotecteur et anticancer.

L'effet anti-adhésion du cranberry

La principale attribution du fruit (lutter contre les infections urinaires) serait rattachée à une inhibition de l'adhérence des bactéries sur les muqueuses. Cet effet anti-adhésion aurait des implications sur la formation de la plaque dentaire, l'inflammation des gencives et pourrait également intervenir dans la prévention des ulcères de l'estomac.

Immunothérapie

L'immunothérapie est une méthode de lutte contre le cancer qui ne cible pas spécifiquement la tumeur mais stimule le système immunitaire du patient pour renforcer ses défenses contre les cellules cancéreuses. Longtemps, l'interleukine 2 et l'interféron ont été les deux substances les plus utilisées en immunothérapie. L'une et l'autre sont naturellement sécrétées par l'organisme. Lorsqu'elles sont utilisées à des fins thérapeutiques, elles sont produites par génie génétique. L'objectif est de « booster » les lymphocytes - les globules blancs - dont le rôle est primordial pour la défense contre les agresseurs du système immunitaire - et de les aider à lutter contre le cancer. Fièvre, courbatures, fatigue, troubles cutanés, sécheresse des muqueuses voire troubles digestifs sont les effets secondaires les plus souvent rapportés avec l'interleukine 2 et l'interféron.

Des anticorps monoclonaux et des cellules modifiées

Des anticorps monoclonaux sont aussi utilisés en immunothérapie. Ces anticorps peuvent être dirigés contre des protéines qui sont des « points

de contrôle », c'est-à-dire des molécules qui ralentissent la réponse immunitaire. Comme les « points de contrôle » freinent la réponse immunitaire, en inhibant ces freins moléculaires, l'immunothérapie active les défenses de l'organisme contre les cellules malignes.

Parmi ces points de contrôle, se trouvent par exemple :

- la protéine CTLA-4, qui freine les lymphocytes T. Il existe un traitement d'immunothérapie qui bloque CTLA-4, l'ipilimumab, un anticorps anti-CTLA-4,
- PD-1, un récepteur présent sur des cellules immunitaires, et qui ralentit la réponse immunitaire. L'anticorps nivolumab, dirigé contre PD-1, bloque cette protéine et active la réponse immunitaire.

En 2018, le prix Nobel de physiologie et de médecine a récompensé deux chercheurs, pour leurs travaux ayant permis de développer l'immunothérapie contre le cancer : l'Américain James Allison et le Japonais Tasuku Honjo. Récemment, un nouveau type d'immunothérapie a vu le jour : l'injection de cellules immunitaires modifiées (CAR-T).

Le management à la Steve Jobs est-il vraiment un exemple ?

Pour diriger son entreprise, un chef d'entreprise est à la recherche de modèles qui l'inspirent et lui permettent de conduire son entreprise vers la réussite. Nombre de dirigeants souhaitent être un patron participatif, diplomate, disponible, patient, compatissant, qui délègue tout en restant à l'écoute. Des pratiques qui semblent bien loin des méthodes employées par Steve Jobs. Alors, faut-il manager comme lui ? Est-il un contre exemple ?



L'obligation de se dévouer à la marque.

Une des conditions de recrutement des salariés chez Apple était d'aimer la marque par-dessus tout. Une fois salarié, Apple devient la priorité, il faut être disponible pour la boîte quasiment 24h/24 et 7j/7. Sous le « règne » de Steve Jobs, les employés devaient vouer un véritable culte à l'enseigne à la pomme et devaient surtout ne rien dévoiler des projets en cours. Le contrôle des employés allait loin puisque le fondateur de l'entreprise a créé un « commando » intitulé « Worldwide loyalty team » dans le but de détecter le personnel déviant. Vraiment Inquiétant...

Les salariés travaillaient en vase clos sur les nouveaux projets.

De manière à garantir le contrôle sur l'évolution de tous les projets de la société et afin d'éviter les fuites, chaque équipe qui travaillait sur un nouveau produit était rigoureusement surveillée. Un développeur de l'iPad raconte que l'équipe collaborait dans une pièce sans fenêtre, les serrures des portes étaient changées et que les seuls à avoir accès à cette pièce étaient les 4 personnes concernées par le projet, auxquelles Apple demandait leur nom et leur numéro de sécurité sociale. Pour se préserver de toute tentative de vol, le matériel était attaché au bureau par des câbles de bicyclette. Le contrôle jusqu'au bout des ongles...

2-OUI, manager comme Steve Jobs possède - quand même- quelques atouts...

Cette façon directive et autoritaire de mener ses équipes a tout de même contribué à la réussite de la marque. Manager ses équipes dans la peur implique qu'elles se dépassent, qu'elles aillent au-delà de leurs limites. Les chefs d'entreprise ayant une opinion bien tranchée obtiennent la confiance de leurs employés. C'est signe de déterminisme. Steve Jobs était ce genre de patron. Il savait où il allait et comment il devait faire pour y parvenir. Il ne laissait pas de place au doute et personne ne remettait en question son talent. Steve Jobs emmenait ses équipes là où il voulait qu'elles aillent. C'est précisément son perfectionnisme et son goût pour le design et les finitions impeccables qui ont fait le succès d'Apple et de ses produits. Il poussait ce souci du détail à son paroxysme, le meilleur exemple étant la conception du futur siège d'Apple à la vision futuriste dont il avait proposé les plans avant de mourir.

1-NON, surtout ne pas reproduire ses travers !

Steve Jobs, un manager colérique.

Surnommé « Hero-Shithead-Roller » (littéralement : « chieur de première ») par ses équipes, Steve Jobs n'était pas connu pour être un entrepreneur sympathique avec ses employés. Au contraire, selon Deborah Coleman, l'une des premières gestionnaires de l'équipe Mac, « il hurlait souvent pendant les réunions, « bande de nuls, vous faites de la merde » quand quelque chose ne lui plaisait pas. » Ce n'était jamais dans la demi-mesure avec lui : autoritaire, impatient et l'obsession de tout vouloir contrôler sont autant de traits de sa personnalité qui font de lui un très mauvais manager. à ne pas reproduire, donc !

Un patron obsédé par le contrôle.

Les employés pouvaient se faire renvoyer pour n'importe quel motif à partir du moment où la décision provenait de Steve Jobs lui-même. Impatient, il donnait souvent des délais impossibles à respecter et tout le monde en faisait les frais... Perfectionniste, il vérifiait tout mille fois et mettait même un point d'honneur à être la dernière personne à avoir vérifié les tâches de ses employés, qu'il s'agisse de futurs projets innovants ou de la gestion de détails logistiques. Steve Jobs devait avoir un œil sur tout et tout contrôler. Il avait également un caractère colérique, cruel, insultant, et il ignorait bien souvent l'avis de ces actionnaires, financiers et partenaires. Ce comportement lui vaudra d'ailleurs d'être renvoyé de sa propre firme en 1985. Il faisait peur à ses employés qui affirmaient même ne pas vouloir se retrouver seul avec lui dans l'ascenseur ! Ce type de management suscite une pression constante, du stress et une grande fatigue physique et morale.

Steve Jobs prônait « la culture du oui ».

En tant qu'employé chez Apple, il était formellement déconseillé de ne pas approuver les décisions de la société. Toute tentative de changement ou d'influence semblait très mal perçue. Au contraire, n'hésitez pas à prendre régulièrement le pouls de vos équipes et incitez-les à donner leur avis (constructif, bien sûr) pour qu'ils améliorent les processus au sein de la société !

de l'administration
Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours
dans les kiosques

CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Mots Codés

Dans chaque carré de couleur figure un mot. Trouvez une anagramme de ce mot correspondant à l'une des définitions sous la grille (exemple au centre : TROMPE pour l'indice 14). Inscrivez, dans le cercle, le numéro de la définition du mot recherché. Reportez ensuite l'initiale du mot trouvé, ici le T, dans les cases numérotées de l'échelle de décodage. Vous y terminez une citation de Philippe Bouvard : « Tout corps humain plongé dans un bain..... ». A la fin, en additionnant les chiffres des définitions, il vous faudra totaliser 65 sur toutes les lignes, les colonnes et les grandes diagonales de ce carré magique consacré au corps humain.

RENNAIS ○ -----	ORGUE ○ -----	RARETE ○ -----	POLIS ○ -----	USURE ○ -----	=65
ZEN ○ -----	ENTIER ○ -----	ALGINE ○ -----	DISSOCIENT ○ -----	LAGUNE ○ -----	=65
BUTE ○ -----	ENVIE ○ -----	PROMET 14 TROMPE	NIER ○ -----	DURAI ○ -----	=65
RUINE ○ -----	CADUQUE ○ -----	PALPERAI ○ -----	NIOLE ○ -----	SIRI ○ -----	=65
FUMER ○ -----	CHINOIS ○ -----	CEDAI ○ -----	COCHERE ○ -----	COMATES ○ -----	=65
=65	=65	=65	=65	=65	=65

1. Post mortem, elle permet de voir tous les organes. 2. Cette poche est remplie de sucs gastriques. 3. Digestif, il va de la bouche à l'orifice du rectum. 4. C'est une couleur de globule. 5. Respiratoire, il comprend notamment les poumons et le diaphragme. 6. Elle transporte le sang en direction du cœur. 7. Elle conduit le sang du cœur vers les autres tissus. 8. C'est la troisième partie de l'intestin grêle. 9. Cet organe du goût porte les papilles. 10. C'est l'os le plus long du corps humain. 11. Cette membrane est percée en son centre d'un orifice, la pupille. 12. Il est utile à la respiration et à la phonation. 13. C'est la partie de l'os iliaque où s'emboîte l'os de la cuisse. 14. D'Eustache, elle relie l'oreille au rhinopharynx. 15. Ils s'horripilent pour donner la chaire de poule. 16. Aminés, ils sont huit essentiels à notre organisme. 17. C'est un filtre et un organe d'élimination des toxines. 18. Elle s'écoule des pores lors d'un effort. 19. Elle est stockée dans la vessie. 20. C'est l'organe sensible de la vision, à cônes et à bâtonnets. 21. Ces orifices permettent d'inspirer l'air. 22. Du vestibule ou de la cochlée, c'est un petit canal osseux. 23. Ce médecin grec soigna les gladiateurs et les empereurs. 24. C'est une illustration anatomique d'un corps dépouillé de sa peau. 25. Cet os fait face à l'ulna ou cubitus.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	T 14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	---------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

CS Constantine :

Le gardien de but Osmani prolonge pour deux saisons



Le gardien de but du CS Constantine Mohamed Lotfi Anis Osmani, a prolongé son contrat pour deux saisons, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Le portier de 24 ans avait rejoint le CSC en 2018 en provenance de l'ES Sétif. Il a préféré prolonger son aventure avec le club de l'Est, en dépit de quelques sollicitations. Le CSC, dirigé par le nouvel président du Conseil d'administration Yazid Laâla, a opté pour la stabilité en préservant l'ossature de l'équipe. Outre Osmani, le club a déjà prolongé les contrats de certains tauliers à l'image du défenseur Nacereddine Zaâlani et du milieu de terrain Fouad Haddad, alors que la direction est dans l'attente de la réponse de l'attaquant Ismaïl Belkacemi et du défenseur Hocine Benayada, ces deux derniers sont très convoités dans le marché des transferts. Côté recrutement, le CSC est l'un des clubs les plus actifs avec pas moins de cinq nouvelles recrues jusque-là : les deux défenseurs Idir Mokeddem (26 ans) et Ahmed Maâmeri (WA Boufarik), les attaquants Fayek Amrane (CA Batna) et Aymen Issad Lakdja (NC Magra), ainsi que le milieu de terrain Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran). Pour rappel, le CSC a enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui s'est engagé pour un contrat de deux ans. Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion au terme de la saison 2017-2018. Le CSC a bouclé la saison 2019-2020, suspendue en raison de la pandémie de Covid-19, à la 5e place au classement avec 34 points, à six longueurs du CR Belouizdad, déclaré "à titre exceptionnel" champion d'Algérie.

Ligue 1 : NA Hussein-Dey

Le grand chantier de Merezkane en marche

De nouvelles perspectives s'ouvrent à l'horizon pour le Nasria, un club qui a failli connaître sa plus grande déception n'était-ce la pandémie de coronavirus qui a mis fin à toutes les activités sportives. Aujourd'hui, beaucoup de données ont changé au NAHD. C'est du moins l'impression qui se dégage. Les supporters des « Sang et Or », déprimés par les conflits entre les dirigeants soucieux de intérêts personnels, ont décidé à réagir en observant un sit-in pour exiger la venue d'une société étatique et le départ des responsables du club à leur tête Ould Zmirli, le président du conseil d'administration de la SSPA/NAHD, et même de ceux qui ont gravité autour de l'équipe ces dernières années. Il y a que Chaâbane Merezkane, le directeur sportif, a eu le courage de s'ingérer dans les affaires du club alors que la situation semblait totalement confuse. A présent, les choses sérieuses ont commencé. Pour éviter la déperdition des jeunes talents du Nasria, le directeur sportif a pris la belle initiative de faire signer des contrats aux jeunes promus en équipe fanion. A propos du recrutement, Merezkane, en concertation avec ses assistants, a réussi à engager de nouveaux éléments qu'ils jugent capables de ramener le plus escompté. Il s'agit des Betrouni (ex-JSMS), Bouziane (ex-RCA), Si Amar (ex-ASAM), Younes Islam (U.20 ex-RC Boumerdes), Benbrahim (U.20 ex-US Tataouine de Tunisie) en attendant d'autres arrivées. Concernant le staff technique, les responsables nahdistes ont jeté leur dévolu sur Nadir Leknaoui, ex-coach de l'US Biskra, qui, selon les dirigeants, possède le profil recherché. Après la désignation de Nadir Leknaoui à la barre technique du



NAHD, le directeur sportif du NAHD a affirmé que le premier objectif assigné au nouvel entraîneur est de jouer les premiers rôles en championnat. « On veut monter une équipe compétitive, mais qui doit jouer figurer parmi le haut de tableau. Le NAHD ne peut jouer autre chose que les premiers rôles. On a beaucoup de bons jeunes qui seront entourés par des éléments d'expérience, j'estime qu'avec un tel amalgame, on peut composer une équipe en mesure d'atteindre un tel objectif », a souligné Chaâbane Merezkane, soucieux d'éviter les erreurs du passé. Des erreurs qui ont failli envoyer le Nasria vers le purgatoire. Pour le moment, chacun veut se démarquer du mal du NAHD. Le président du NAHD, Bachir Ould Zmirli, a précisé qu'il est le président d'honneur du club et qu'il n'est nullement responsable de tout ce

qui s'est passé la saison écoulée. « Mon frère et moi nous étions démissionnaires en début de saison », a-t-il affirmé. Certains observateurs n'ont pas attendu longtemps pour accuser ouvertement Mourad Lahlou qui avait pris les rênes en tant que DG de la SSPA. Aussi, le départ de nombreux joueurs à l'étranger a suscité de nombreuses polémiques et des doutes. Le comble est que tout le monde veut se disculper sur tout ce qui s'est tramé autour des transferts des Tougaï, Zerdoum, Mouaki et Khacef lors du mercato hivernal à un moment crucial où le NAHD luttait pour son maintien. Le Nasria est un club formateur et devait, par conséquent, vendre dans le cadre de l'auto-financement du club. Mais les conditions ne se prêtaient pas pour ce genre de transactions. Car en football, il y a des priorités à respecter.

Mondial 2021 de Handball : Plusieurs stages au menu des Verts

Le sélectionneur national de handball, Alain Portes, a indiqué ce samedi que la préparation de ses protégés pour le Mondial 2021, prévu en Egypte, débutera très prochainement. Toujours bloqué en France, en raison de la pandémie de la Covid-19, le patron des Verts a fait savoir qu'il sera de retour en Algérie dans les tout prochains jours. « Je suis en contact permanent avec la fédération et je pense pouvoir rejoindre l'Algérie très bientôt », a assuré le coach national sur les ondes de la Chaîne 3. Concernant le programme de préparation des camarades du portier Khalifa Ghedbane, le technicien français a indiqué que les choses sérieuses commenceront dès son arrivée à Alger. « On va rassembler les joueurs pour

un premier stage d'une quinzaine de jours afin de mettre le point sur leur état physique et pour leur permettre également de retoucher au ballon. Aussi, nous avons programmé un autre stage en Pologne, au mois de décembre, qui sera ponctué par des matchs internationaux », a indiqué Portes. À l'image de la sélection nationale de football, le Sept national a choisi le Qatar pour effectuer son dernier stage avant le rendez-vous égyptien. « J'ai également activé mes réseaux au Qatar pour organiser là-bas notre ultime stage juste avant de rallier l'Egypte. Si on arrivera à réaliser tout notre programme, cela sera très positif pour les joueurs », a conclu l'entraîneur des Verts. L'Algérie sera fixée sur ses adversaires dans le Mondial

2021, prévu du 14 au 31 janvier 2021 en Egypte, ce samedi soir à l'issue du tirage au sort prévu aux pieds des Pyramides à Gizeh (18h00, algériennes). Pour cette 27e édition, qui se jouera pour la première fois avec 32 nations, quatre pots de huit équipes chacun ont été établis selon les classements des sélections dans les championnats continentaux ou les barrages auxquels elles ont participé, pour former huit groupes de quatre nations chacun. Les camarades de Messaoud Bernousé ont été versés dans le chapeau 2, en compagnie du pays organisateur, l'Egypte, ainsi que l'Argentine, l'Autriche, la Hongrie, la Tunisie, le Qatar et la Biélorussie.

B.N

6e Jeux militaires internationaux : Des résultats encourageants pour la délégation algérienne

La sélection nationale militaire a regagné ce samedi le pays, après avoir pris part à la 6e édition des Jeux militaires internationaux, disputés du 23 août au 2 septembre en Russie, obtenant des résultats encourageants à l'occasion de sa 3e participation de rang, a annoncé hier un communiqué du ministère de la Défense Nationale (MDN). La délégation algérienne a été accueillie, à la base aérienne de Boufarik en 1ère Région Militaire, au nom de monsieur le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, par le Général-Major Mohamed Kaïdi, Chef du Département Emploi-Préparation de l'Etat-Major de l'ANP, en présence de hauts cadres du Ministère de la Dé-

fense Nationale. Lors de cet événement mondial, l'équipe nationale militaire a été engagée dans deux spécialités : "la section Aéroportée" et celle de "l'ami fidèle". Dans la première spécialité, l'équipe du Commandement des forces terrestres a obtenu la 4e place par équipes, la coupe de "l'équipe unie", et celle du meilleur tireur de lance Roquettes RPG-7, ainsi que la médaille du Ministère de la Défense Nationale de la Fédération de Russie en reconnaissance de sa contribution dans le développement des Jeux militaires mondiaux. Dans la seconde spécialité, l'équipe du Commandement de la Gendarmerie Nationale a obtenu la 3e place par équipes, la coupe de la meilleure équipe cynotechnique, et la

deuxième place dans la compétition de Pêche, la troisième place dans la course des champions, ainsi que la coupe du meilleur arbitre de la compétition. Outre l'Algérie, la 6e édition a vu la participation de la Russie (pays hôte), de la Chine, de la Biélorussie, du Congo, du Cambodge, du Mali, de la Namibie, du Tadjikistan, et de la Guinée Equatoriale. L'équipe nationale militaire sera reçue dimanche 6 septembre par le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, au niveau du Ministère de la Défense Nationale.

Bessa N

Prix du président de la République pour la littérature et langue amazighe : Le jury installé

Les membres du jury de la première édition du prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighe, composé de chercheurs et universitaires, ont été installés samedi à Alger. Présidé par Youcef Necib, enseignant spécialisé en littérature amazighe et chercheur en anthropologie sociale, le jury est composé de dix autres membres dont des enseignants en linguistique et littérature amazighes, en plus de représentants des ministères de la Culture et des Arts, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, entre autres. Nadia Berdous, enseignante de linguistique amazighe à l'université de Bouira, Brahim Hamek, enseignant et chef de département de la langue amazighe à l'université de Bejaia, Nouh Abdellah, enseignant à l'université de Tizi-Ouzou, et Abdellah Seddiki, enseignant à l'université de Tamanrasset, font partie de ce jury. Ces membres ont été installés lors d'une cérémonie à l'hôtel El Djazair en présence du Secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, aux cotés de représentants du gouvernement et d'institutions publiques. S'exprimant à cette occasion, M. Assad a souligné l'importance du prix qui, dit-il, "encourage la recherche et la création et contribue à l'enrichissement et la promotion de la langue et la culture amazighes". Le prix vient "mettre en valeur la création et la recherche amazighe dans ses multiples variantes linguistiques" parlées en Algérie, a-t-il indiqué, précisant que le choix des membres du jury "obéit aux critères de l'intégrité morale, la compétence et la représentation pertinente de toutes les variantes de Tamazight et la cohérence du jury". Pour sa part, le président du jury, Youcef Necib, a soutenu, dans une intervention par visioconférence, que le prix



contribuera à l'"émergence d'une élite littéraire et une communauté scientifique" pouvant s'exprimer en Tamazight. Créé par décret présidentiel, le prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighe vise à encourager la recherche, la production et la promotion de la littérature et la langue amazighes. Il a pour but de récompenser les meilleures recherches et œuvres, réalisées dans la linguistique, la littérature exprimée en Tamazight et traduite vers cette langue, la recherche dans le patrimoine culturel immatériel amazigh et la recherche scientifique, technologique et le numérique. Organisé et financé par le HCA, le prix sera décerné le 12 janvier de chaque année à l'occasion de la célébration du jour de l'an amazigh "Yennayer". Les trois premiers lauréats se verront attribuer une attestation d'appréciation ainsi qu'une récompense financière d'un (1) million de dinars, 500.000 DA et 250.000DA, respectivement. Le dernier délai pour le dépôt des candidatures pour la première édition du Prix de la littérature et la langue amazighe, a été fixé pour le 26 décembre prochain.

M.Toumi / Ag

Décès de la chanteuse et comédienne Annie Cordy Tchao Tata yoyo

La chanteuse et comédienne belge Annie Cordy, interprète de succès populaires comme "Tata Yoyo" et "La bonne du curé", est décédée vendredi à l'âge de 92 ans près de Cannes, dans le sud de la France. "Elle a fait un malaise vers 18h00. Les pompiers sont arrivés très vite, ont tout tenté pour la ranimer", a indiqué sa nièce Michèle Lebon, qui vivait avec elle depuis des années. "Elle est partie en quelques minutes". Avec son tablier immaculé de "bonne du curé", ses nattes articulées de "Frida Oum Papa" et son truc en plume de "Tata Yoyo", la reine du music-hall français a consacré sa vie à la scène où elle ne voulait donner "Que du bonheur", titre d'un spectacle jazz et swing qu'elle donna au Casino de Paris et à l'Olympia. Léonie Cooreman est née à Laeken, quartier de Bruxelles, le 16 juin 1928. "La France est mon pays et la Belgique ma patrie", disait-elle. Blonde piquante, elle débute dans des orchestres en chantant des standards américains, avant d'être engagée comme me-

neuse de revues au "Bœuf sur le Toit" à Bruxelles, puis à Paris au "Lido" en 1950 où elle devient Annie Cordy. D'opérettes en comédies musicales ("La Route fleurie" avec Georges Guétary et Bourvil, "Visa pour l'amour" avec Luis Mariano, "Hello Dolly"), en passant par le rire, la chanson, le théâtre, le cinéma et les téléfilms. L'infatigable fantaisiste fait preuve d'un perfectionnisme quasi maniaque. Elle enchaîne répétitions, tournées, enregistrement de chansons et plateaux de cinéma, à un rythme impressionnant. Et l'amuseuse professionnelle était également une excellente actrice. Après avoir débuté avec Sacha Guitry ("Si Versailles m'était conté", 1953), elle a élargi et ému son public par des rôles dramatiques dans "Le Passager de la pluie" de René Clément, "Le Chat" (Pierre Granier-Deferre) ou "La Rupture" (Claude Chabrol). En 2015, elle sonne tout aussi juste dans son rôle de grand-mère fugueuse dans "Les souvenirs" de Jean-Paul Rouve.

Y.D

Institut culturel italien Cours d'italien en ligne

L'Institut culturel italien vous informe que les inscriptions aux cours d'italien en ligne seront ouvertes à compter d'aujourd'hui et ce jusqu'au 30 septembre 2020. Vous pouvez vous rendre à l'Institut culturel italien tous les jours du dimanche au jeudi de 9h00 à 13h00 (le port du masque est obligatoire). Pour toutes personnes résidentes hors wilaya et pour toutes informations, veuillez nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante: iicalgeri@esteri.it ou nous téléphoner au: 06 61505441. Le paiement des inscriptions par virement bancaire est disponible. Le dossier à fournir pour les nouveaux étudiants est: 2 photos - photocopie pièce d'identité - photocopie carte universitaire (si vous êtes étudiant/e) - frais d'inscriptions. Le dossier à fournir pour les étudiants déjà inscrits précédemment est la photocopie de la pièce d'identité - photocopie carte universitaire (si vous êtes étudiant/e) - frais d'inscription. L'institut culturel italien d'Alger est sis 4 bis rue Yahia-Mazouni, El Biar, 16000 Alger, tel. 023.053278 023.053279 www.iicalgeri.esteri.it. Vous pouvez suivre les infos aussi sur facebook, twitter, instagram, youtube.

Maison de la culture d'Oran Le chantier de réhabilitation livré l'année prochaine



Les travaux de la dernière phase du projet d'aménagement de la maison de la culture d'Oran, Zeddour Brahim Belkacem, ont été lancés, a-t-on appris hier de sources proches de la wilaya. Ces travaux permettront de livrer cette structure culturelle complètement réhabilitée, au courant de l'année prochaine. Les travaux portent notamment sur la réalisation de la chaufferie et de la climatisation centrale, l'électricité et l'installation des sièges, des portes et des fenêtres par une entreprise nationale spécialisée. Ces travaux interviennent après l'achèvement de l'opération d'aménagement interne et externe. L'aménagement a été confié à une entreprise italienne de droit algérien et suivi par un bureau d'études de Tlemcen désigné par le ministère de la Culture. Le nouveau projet d'aménagement de l'infrastructure culturelle, appelée aussi par les Oranais «Palais de la culture» et située au centre-ville d'Oran, consiste à aménager le sous-sol pour les beaux-arts, les ateliers de sculpture et de photographie et le hall pour les expositions, en leur donnant un «nouveau look» après une fermeture de près de dix ans, a-t-on souligné. Dans le cadre de cet aménagement, la capacité d'accueil de la salle du deuxième étage de la maison de la culture est passée de 250 à 500 places, de même qu'une autre pour les séminaires et conférences. Le troisième étage sera réservé aux bureaux du service des activités culturelles. L'actuel siège de la direction de la culture accueillera le personnel de la maison de la culture, selon la même source. Suite à sa fermeture, la maison de la culture «Chahid Zeddour Brahim Belkacem» a fait l'objet de travaux de confortement de la bâtisse, qui se trouvait dans un état de délabrement touchant les fondations, les piliers et la toiture, a-t-on rappelé.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
021357070

COMPTES NUMÉROS

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Coronavirus :
298 nouveaux cas, 222 guérisons et 10 décès durant les dernières 24 heures



Deux cent quatre-vingt-dix-huit (298) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 222 guérisons et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 46071, dont 298 nouveaux cas, soit 0,7 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1549 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 32481, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 13 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures entre 1 et 9 cas, 12 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 23 wilayas n'ont enregistré aucun cas.

AADL
Lancement d'une application pour le suivi en temps réel des projets de logement
L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé le lancement d'une application sur téléphone portable pour permettre aux responsables de l'Agence de suivre, en temps réel, ses projets de logement à travers le territoire national. Les chefs et directeurs de projets ainsi que les directeurs régionaux et le directeur général de l'Agence peuvent, grâce à cette application, s'enquérir continuellement du taux d'avancement des travaux et des différentes entraves rencontrées. Annoncée lors d'une réunion du DG de l'AADL avec les chefs de projets et les directeurs régionaux, ladite application réduira les déplacements sur le terrain et la bureaucratie et encouragera la dématérialisation, de façon à conférer une plus grande efficacité au contrôle des projets, des responsables de l'AADL. A titre d'exemple, le directeur du projet peut émettre, continuellement, ses observations sur le rendement de la société de réalisation et les bureaux d'études ainsi que sur les difficultés rencontrées dans l'avancement des travaux. Ces observations peuvent être consultées instantanément par le directeur régional et le DG de l'Agence, pour se faire une idée précise et actualisée sur les projets et intervenir ensuite rapidement en cas de problème, selon les explications fournies. Des rapports accompagnés de photos et de vidéos peuvent être joints à travers cette application. Cette initiative vient en adéquation avec les efforts consentis par le secteur de l'habitat en matière de modernisation et de numérisation placées au centre de la nouvelle approche économique adoptée par le pays,

Révision constitutionnelle
Le parti El Karama se félicite pour le choix du 1er novembre pour le référendum
Le parti El Karama a salué samedi à Alger le choix du premier novembre comme date pour la tenue du référendum sur le projet de la révision constitutionnelle. Lors d'une rencontre avec les mouhafidhs des wilayas, le président du parti par intérim, Mohamed Daoui a estimé que le choix du 1er novembre comme date pour la tenue du référendum sur le projet de la révision constitutionnelle revêtait "des dimensions historiques" et constituait "une preuve sur la bonne foi des autorités publiques pour bâtir une Algérie nouvelle". M. Daoui fera part de "la position définitive" de son parti qu'après avoir pris connaissance de la mouture finale, souhaitant que le document réponde aux aspirations du peuple algérien. Par ailleurs, le même responsable s'est félicité des décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à mettre un terme à l'inaction et la négligence des responsables dans l'accomplissement de leurs missions envers les citoyens. M. Daoui a, toutefois, exhorté les jeunes à participer massivement au prochain rendez-vous électoral, à se porter candi-



Le point sur la pandémie dans le monde
L'OMS veut un vaccin sûr et efficace

Près de 870.000 morts :
La pandémie a fait au moins 869.718 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles vendredi en milieu de journée. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché en termes de décès, avec plus de 186.800 morts. Suivent le Brésil (124.614 morts), l'Inde (68.472), le Mexique (66.329) et le Royaume-Uni (41.527).
L'OMS veut un vaccin sûr et efficace :
L'Organisation mondiale de la santé « ne cautionnera pas » un vaccin contre le coronavirus s'il n'est pas sûr et efficace, a assuré son directeur général Tedros Adhanom Ghebreyesus, interrogé sur les préoccupations soulevées par le mouvement anti-vaccin. L'OMS a annoncé ne pas s'attendre à une vaccination généralisée avant mi-2021.
Vaccin russe, résultats encourageants :
Une étude préliminaire publiée dans la revue britannique The Lancet montre que le vaccin en cours de développement en Russie déclenche bien une réponse immunitaire et n'a pas entraîné d'effets indésirables graves, ce qu'avait affirmé le gouverne-

Covid-19 :
Le Président Tebboune préside la réunion périodique du Conseil des ministres
Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune préside aujourd'hui, la réunion périodique du Conseil des ministres. Cette réunion, qui se tient au siège de la Présidence de la République, sera consacrée à "l'examen et l'approbation du projet de révision constitutionnelle avant sa présentation devant le Parlement".

Covid-19 :
Dernière phase de l'opération de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger
La compagnie aérienne nationale Air Algérie a programmé ses deux derniers vols dans le cadre de l'opération de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger à cause de la pandémie du coronavirus. Les deux vols à destination de Paris (France) seront effectués ce samedi 05 septembre et le vendredi 11 septembre prochain. Dans un communiqué rendu public, le ministère des Affaires étrangères a fait savoir que 30 863 ressortissants algériens ont été rapatriés depuis la suspension du trafic aérien en mars dernier. Dans le cadre de cette opération de rapatriement, les autorités ont mobilisé 150 vols, 4 dessertes maritimes et plusieurs navettes terrestres pour assurer le rapatriement des Algériens bloqués dans des pays étrangers